



OFFRE DE STAGE

**Réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion des espèces envahissantes sur le bassin versant du Doux (07)
Durée 4 à 6 mois**

CONTEXTE :

La gestion des cours d'eau sur les vallées du Doux et du Mialan est portée par les 4 EPCI présents sur le territoire :

- ARCHE Agglo,
- Communauté de communes du Pays de Lamastre
- Communauté de communes Val'Eyrieux,
- Communauté de communes Rhône Crussol.

Ce groupement d'EPCI porte le nom « d'Entente Doux Mialan ».

Ces EPCI se sont engagés dans une procédure **de Contrat de Rivière sur les bassins versants « Doux, Mialan, Veune, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère »** signé en décembre 2017.

Ce contrat vise à améliorer l'état des cours d'eau, les actions étant organisées autour de 5 axes :

- Amélioration de la qualité des cours d'eau (volet A)
- Préservation de la ressource en eau – gestion quantitative (volet B)
- Prévention contre le risque inondation (volet C)
- **Préservation et restauration des milieux aquatiques (volet D)**
- Actions de communications et de sensibilisations

Le bassin versant du Doux est particulièrement impacté par la présence de multiples espèces envahissantes (faune et flore). Aujourd'hui, il est nécessaire d'établir un état des lieux de la situation afin de mieux appréhender cette problématique.

Dans le cadre du contrat de rivière, une fiche action « lutte contre les espèces envahissantes sur le bassin du Doux et du Mialan » a été élaborée et doit être mise en œuvre.

Objectif :

Réaliser un plan de gestion des espèces envahissantes qui comprenne :

- état des lieux de la situation sur le bassin du Doux,
- définition d'actions et moyens à mettre en œuvre,
- programmation et priorisation d'interventions nécessaires dans les années suivantes.

Activités et missions

- Recherche et synthèse des données bibliographiques, recueil d'expériences sur la lutte contre les espèces envahissantes ;
- Réalisation d'un état des lieux des espèces exotiques envahissantes sur le bassin versant du Doux : prospections de terrain, identification des espèces envahissantes présentes et cartographie sur SIG ;
- Mise en place d'un protocole de suivi des espèces envahissantes ;
- Mise en place d'un plan de lutte cohérent avec les enjeux du contrat de rivière et rédaction de fiches actions (détermination et programmation des actions, priorisation des interventions, détails techniques, détermination de la maîtrise d'ouvrage et estimation financière) ;
- Rédaction d'un rapport d'étude comprenant le diagnostic (avec description de la méthodologie et les résultats), les propositions de suivis et le plan de lutte ;
- Travail en relation avec l'équipe rivière Doux ;
- Travail de terrain et de bureau.

Compétences et connaissances requises

- Connaissances naturalistes indispensables ;
- Connaissance des espèces exotiques envahissantes (floristiques et faunistiques) ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint), pratique du SIG (QGIS) ;

Permis B indispensable.

Niveau d'étude :

- Bac +3 minimum dans les domaines de l'écologie, de la biologie des écosystèmes et des populations, de la protection de l'environnement.

Aptitudes

- Autonomie et organisation dans le travail (au bureau et sur le terrain),
- Esprit d'initiative et de synthèse,
- Bon relationnel,
- Aptitude au travail de terrain,
- Capacités rédactionnelles.

Condition du stage

Durée du stage : 4 à 6 mois entre avril et octobre.

Indemnisation : en fonction du montant légal en vigueur (soit environ 568 euros par mois). Frais de déplacement pris en charge si besoin (frais de repas en cas de déplacement et frais kilométriques si utilisation du véhicule personnel).

Locaux : basés à Mauves (07300). Véhicule : Permis B nécessaire, véhicule de service à disposition en fonction des disponibilités.

Convention de stage obligatoire.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Date limite de candidature : 1er Mars 2019

Lettre de candidature + CV à adresser par courrier ou mail à :

- M. Le Président de ARCHE Agglo – BP 103 – 07305 TOURNON/RHONE Cédex
- v.perrin@archeagglo.fr ou l.cayuella@archeagglo.fr

CONTACT pour renseignements :

Vincent PERRIN – Technicien de rivière Doux – Mialan : 04-26-78-57-58